P.J. N°7. NOTE DE PRESENTATION NON TECHNIQUE DU PROJET

7.1. IDENTIFICATION DE L'EXPLOITANT

Société : GALLIANCE ANCENIS

Forme juridique : Société par Actions Simplifiée (Société à associé

unique)

Capital : 1 025 280€

N° SIRET: 330 533 472 00024

N° d'inscription au registre du 330 533 472 RCS Nantes

Commerce:

Code APE: 1012Z

Adresse du siège social : ZI de l'Hermitage

BP 60123

44154 Ancenis cedex

Adresse du site actuel : ZI de l'Hermitage

BP 60123

44154 Ancenis cedex

Adresse du site projet : Rue de l'Hermitage

44154 Ancenis cedex

Coordonnées Lambert Etendues II x = 334 974.80 m

prises au centre du site : y = 2 271 377.17 m

z = environ 17 m NGF

Références cadastrales

l'emprise du projet :

de Section M, parcelles 5, 72, 84, 96a, 96b, 134, 135,

140, 141, 142, 147, 148, 330, 333, 336, 360, 363,

364, 365, 366p

Superficie terrain: 100 764,3 m²

 Téléphone :
 02 51 14 26 00

 Télécopie :
 02 51 14 26 01

Signataire de la demande : Bertrand THOMAS Qualité du signataire : Représentant légal

Personnes chargées du suivi du Jérôme LOIRET

dossier: Tél: 02 51 14 26 00

jloiret@bodinbio.fr

Guillaume GRELLET Tél: 02 41 32 44 56 ggrellet@terrena.fr

7.2. PRESENTATION DU GROUPE

La société GALLIANCE ANCENIS SAS appartient au groupe GALLIANCE, le pôle volaille de TERRENA, multi-spécialiste sur le marché de la volaille avec un ancrage français et coopératif fort :

- Multi-espèces : poulet, dinde, canard, produits élaborés ;
- Multi-créneaux : Grande et Moyenne Surface (GMS), circuits spécialisés, export, Produits Alimentaires Intermédiaires (PAI) ;
- Multi-produits : entiers, découpes, produits élaborés crus et cuits.



Figure 1: Les chiffres clés du groupe GALLIANCE 2018

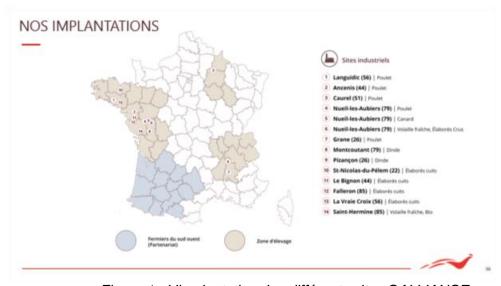


Figure 1 : L'implantation des différents sites GALLIANCE

















Figure 2 : Les marques GALLIANCE

Le groupe GALLIANCE appartient au groupe TERRENA, 1ere Coopérative Agricole et Agroalimentaire polyvalente française, qui réalise 5.1 milliard d'euros de chiffre d'affaires.



Figure 3: Présentation TERRENA

7.3. HISTORIQUE DU SITE ACTUEL

L'usine GALLIANCE ANCENIS est implantée depuis 1970 sur la commune d'Ancenis.

Elle est spécialisée dans l'abattage, la découpe, le conditionnement, et l'expédition de produits Sous Signe de Qualité (SSQ) :

- Poulets label rouge;
- Pintades label rouge
- Poulets certifiés
- Poulets BBC et Nouvelle Agriculture ;
- Volailles festives : Chapons, poulardes, chapons de pintade.

En 2019, l'usine assure l'abattage de 450 000 têtes hebdomadaires.

Les dates clés de l'historique du site sont les suivantes :

- 1970 : Construction de l'abattoir ;
- 1971 : Ouverture de l'abattoir sous le nom de SOPARVOL INDUSTRIE ANCENIS
- 1989 : Début commercialisation des produits Label Rouge ;
- 1999 : Abattage et découpe des volailles certifiées ;
- 2000 : SOPARVOL INDUSTRIE ANCENIS devient GASTRONOME ANCENIS ;
- 2001 : Spécialisation de l'outil dans la transformation de poulets Label et Certifiés ;
- 2011 : Modernisation de la ligne d'abattage (éviscération) ;
- 2014 : Abattage des poulets BBC (Oméga 3) ;
- 2015 : Abattage des poulets NA (Nouvelle Agriculture) ;
- 2017 : GASTRONOME ANCENIS devient GALLIANCE ANCENIS.

7.4. PRESENTATION DES ACTIVITES DU SITE ACTUEL

Le Groupe GALLIANCE exploite sur la commune d'ANCENIS un site industriel d'abattage de découpe et de conditionnement de volailles (Poulets) sous le nom de GALLIANCE ANCENIS

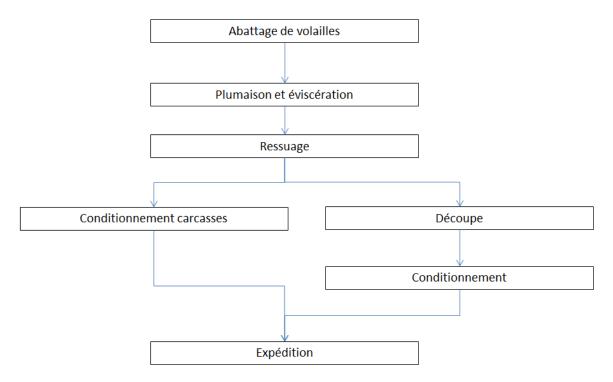
Le site emploie aujourd'hui près de 350 employés.

L'activité se déroule du lundi au vendredi et quelques samedi, soit environ 260 jours travaillés par an.

■ Horaires des bureaux 8h – 17h

■ Horaires de production actuelles 5 h – 21h du lundi au vendredi

Le procédé est constitué de différentes étapes, schématisées ci-après, définissant les différents secteurs de l'usine.



Les volailles vivantes sont livrées en caisses par camions au niveau du quai de réception. Elles sont fixées manuellement par les pattes sur une chaîne munie de crochets. Elles subissent un choc électrique anesthésiant (électronarcose) avant d'être saignées par une machine.

Les volailles subissent ensuite un échaudage en étant immergées dans de l'eau chaude pour faciliter l'étape suivante de plumaison.

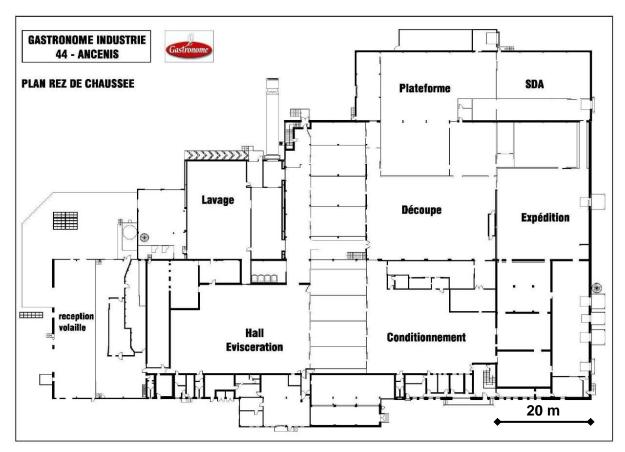
Après plumaison, les volailles sont éviscérées dans une salle dédiée.

Elles sont ensuite orientées vers des chambres de ressuage pour être refroidies avec de l'air pulsé (jusqu'à atteindre une température à cœur inférieur à 4°C). Elles sont ensuite séparées selon les deux filières suivantes :

- · Conditionnement direct des carcasses entières ;
- Découpe.

Les produits de découpe sont conditionnés et stockés à la plateforme pour être étiquetés et orientés vers les quais d'expédition. Les volailles entières conditionnées sont directement expédiées.

Le plan du bâtiment et la localisation des différents ateliers est fournie sur le plan suivant.



← N Figure 4 : Plan de masse du site GALLIANCE actuel

7.5. DESCRIPTION DU PROJET

Suite à un diagnostic industriel sur le site d'Ancenis montrant de multiples faiblesses, le Groupe GALLIANCE, lui-même filiale du Groupe coopératif TERRENA, souhaite reconstruire l'unité industrielle d'Ancenis, à proximité immédiate du site existant.

La construction d'un nouveau site a été retenue vis-à-vis de la réhabilitation du site existant étant donné les avantages et perspectives :

- Abattoir moderne avec les dernières technologies disponibles, compétitif et performant ;
- Amélioration du process et de l'ergonomie des postes ;
- Amélioration des conditions d'hygiène ;
- Augmentation des capacités de production.

Le site existant pourra être cédé soit en l'état soit son terrain pourra être cédé après déconstruction et remise en état conformément à la réglementation (article L.511-1 du Code de l'Environnement).

Le site actuel de GALLIANCE ANCENIS est autorisé par arrêté préfectoral du 9 Décembre 1996, complété par les arrêtés du 2 Juin 1998, du 29 Juin 2000, du 12 Novembre 2003 et du 24 Mars 2014, à exploiter un abattoir de poulet et une chaine de découpe sur le site de la Zone Industrielle de l'Hermitage à Ancenis.

L'activité d'abattage est actuellement autorisée pour 115 tonnes/jour, l'activité de découpe est autorisée pour 50 tonnes/jour.

L'activité actuelle (2019) est de 450 000 têtes hebdomadaires en abattage. L'objectif de production pour le nouvel abattoir est à terme (horizon 2022) de :

- 120 000 volailles/jour en moyenne soit 600 000 volailles/semaine sur 5 jours.
- Pointes à 140 000 volailles/jour sur 5,5 jours soit 700 000 volailles/semaine.

L'ensemble des volailles abattues pourra être découpées sur le site.

Hors période festive, la répartition hebdomadaire des espèces sera approximativement la suivante :

- 190 000 Poulets Bio à 1.6 kg de poids moyen PAD
- 190 000 Poulets Fermiers à 1.6 kg de poids moyen PAD
- 150 000 Poulets Certifiés à 1.6 kg de poids moyen PAD
- 70 000 Poulets Classiques NA à 1.3 kg de poids moyen PAD

Soit 174 tonnes de PAD¹/jour en moyenne, 870 tonnes de PAD/semaine. Avec des pointes à 203 tonnes de PAD/jour, 1015 tonnes de PAD/semaine.

Le tableau ci-après présente les volumes de production du futur site hors période festive :

_

¹ PAD : Produit A Découper

	Jour	Jour de	semaine	semaine de	Année	Année de
	moyen	pointe	moyenne	pointe	moyenne	pointe
ABATTAGE						
Total Nb de têtes Poulets	120 000	140 000	600 000	700 000	30 000 000	35 000 000
Total Poids vif Poulets (tonnes)	247	288	1 234	1 440	61 700	72 000
Total Poids carcasses PAD Poulets (tonnes)	171	200	857	1 000	42 850	50 000
DECOUPE						
Total Poids carcasses PAD Poulets (tonnes)	171	200	857	1 000	42 850	50 000

L'abattoir aura une activité spécifique pendant la période dite « festive » durant environ 3 semaines. Pendant cette période le site fonctionnera du lundi au samedi sur des amplitudes horaires pouvant aller jusqu'à 2X9h.

Les volumes de productions correspondants à cette période seront augmentés de 15 à 20% par rapport au reste de l'année.

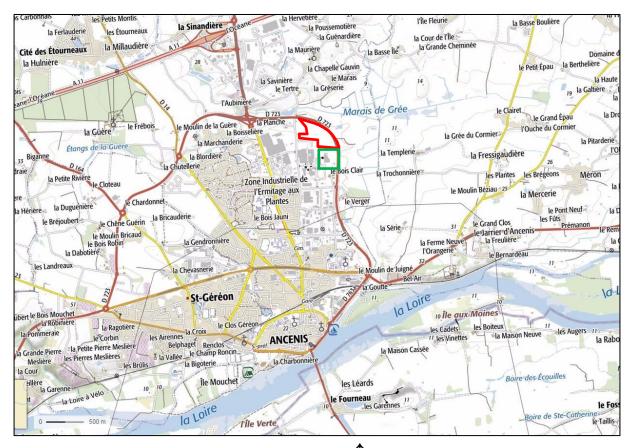
Le présent dossier de demande d'autorisation a pour objet la nouvelle usine, qui sera construite sur la même zone de l'Hermitage en remplacement de l'abattoir existant, afin d'obtenir l'autorisation d'exploiter.

Les plans de masse joints en pièce jointe n°48 et pièce jointe n°2 présente la configuration du futur site.

7.6. LOCALISATION DU SITE

L'établissement sera situé à l'Est de la commune d'Ancenis (44), au sein de la zone économique de l'Hermitage, le long de la route départementale D723, à l'adresse suivante :

Rue de l'Hermitage 44154 ANCENIS CEDEX



Localisation du site (source geoportail.fr) TN

Limites de propriété site actuel
Limites de propriété site futur

Le site actuel GALLIANCE est implanté sur la parcelle 315 section M du plan cadastral d'Ancenis, soit une surface de 47 679 m². La surface des bâtiments et des locaux techniques est de 9 787 m².

Dans le cadre du projet, l'entreprise s'est portée acquéreur d'une partie des parcelles 5, 72, 84, 96a, 96b, 134, 135, 140, 141, 142, 147, 148, 330, 333, 336, 360, 363, 364, 365, 366p section M soit une surface totale de : 100 764 m²

Les nouvelles limites de propriétés sont représentées en rouge sur le plan cadastral page suivante.

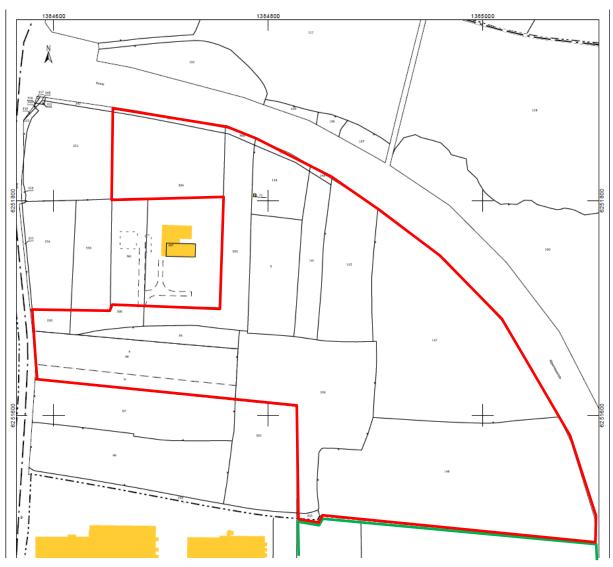


Figure 5 : Extrait plan cadastral Ancenis (source : cadastre.gouv)

Limites de propriété site actuel
Limites de propriété site futur

échelle
100 m

Le site disposera d'une entrée commune pour les camions et pour les véhicules légers depuis la rue de l'Hermitage. Puis les flux VL et PL seront séparés avant l'entrée dans l'enceinte du site industriel.

Le site industriel sera clôturé et sécurisé sur son ensemble par un grillage de 2 mètres de hauteur. Une haie paysagère sera faite le long de la RD723.

7.7. ORGANISATION HUMAINE

Le site sera dimensionné pour une activité moyenne de 600 000 volailles par semaine, hors période festive (49 semaines dans l'année), soit un process d'une capacité de 9 000 pièces/h. Le site fonctionnera en 2 factions sur les ateliers de production. L'administratif et une partie du personnel de quelques services support et de préparation de commande et d'expédition/réception sera en journée.

L'abattoir fonctionnera environ 260 jours par an. A raison de 5 jours par semaine, voire l'ajout du samedi matin en cas de jours fériés dans la semaine ou en cas d'opérations commerciales.

- Horaires et jours d'ouverture des bureaux
 - Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h
- Horaires de production et jours de la semaine
 - Abattage : Du lundi au vendredi de 2h à 19h et le samedi de 2h à 11h
 - Découpe conditionnement expédition : Du lundi au vendredi de 5h à 22h et le samedi de 5h à 14h
- Nombre de jours travaillés par an
 - Tous les jours sauf dimanche et jours fériés et certains samedis. Soit environ 260 jours travaillés
- Saisonnalité et périodes d'arrêt de l'activité
 - Pic de production en fin d'année sur Décembre (activité volailles festives), pas d'arrêt d'activité

En pointe l'activité pourra atteindre 700 000 têtes/semaine sur 5,5 jours (avec le samedi matin).

Le tableau ci-dessous reprend le bilan du nombre de salariés actuel et futur :

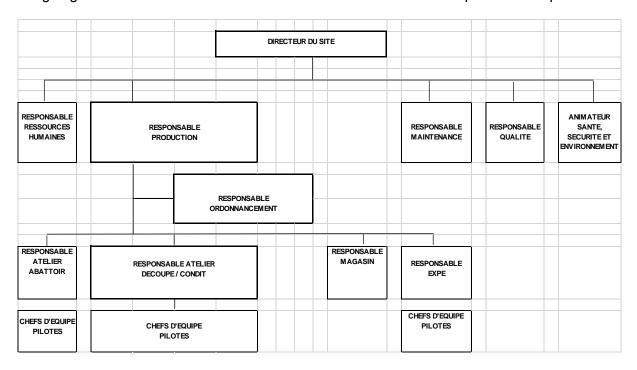
Actuel	Envisagé dans le cadre du projet Dont nombre de créations d'emploi	
350 ETP (Equivalent Temps Plein) (2018)	360 ETP ⇒ + 10 ETP au terme du projet Rq = Le projet permettra la titularisation de 30 personnes	

Le tableau ci-dessous reprend la répartition des ETP par secteur d'activité :

Secteur d'activité	ETP	Répartition ETP
Abattage	38	10.5%
Découpe condit	206	57%
Prépa commande	41	11.5%
Expédition	29	8%
Magasin/Emballages/divers	9	2.5%
Maintenance	15	4.5%

Qualité/Sécurité/Environnement	4	1%
Administratif/Direction et encadrement.	18	5%
TOTAL	360	100%

L'organigramme des fonctions sur le site GALLIANCE ANCENIS est présenté ci-après :



La répartition du personnel par catégorie socio-professionnelle est la suivante :

- 83% ouvrier
- 13% maitrise
- 2% employé
- 2% cadre